

Certificat de Formation Continue FSEA

Descriptif de module de formation continue FFA

Soutenir les processus d'apprentissage à l'aide de médias numériques

Compétence opérationnelle	Concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage pour adultes à l'aide de moyens numériques dans son domaine spécifique.
Évaluation des compétences	Planification, justification didactique, mise en œuvre partielle et réflexion d'un processus d'apprentissage assisté numériquement.
Positionnement du module et certificat	Le module « Soutenir les processus d'apprentissage à l'aide des médias numériques » est une formation continue pouvant être suivie après l'obtention du certificat FSEA de formateur/formatrice d'adultes ou de formateur/formatrice de pratique (niveau 1 du système modulaire « Formation des formateurs d'adultes »). Ce module mène à un certificat de formation continue FSEA.
Institutions de formation	Le module ne peut être proposé que par des institutions de formation reconnues pour les modules de niveau 1 du système modulaire FFA. L'offre du module est soumise à une procédure de reconnaissance pour modules de formation continue (*) de la Commission d'Assurance Qualité (CAQ) du système modulaire FFA.
Prérequis	Au minimum, le certificat FSEA de formateur/formatrice d'adultes ou le certificat FSEA de formateur/formatrice de pratique est exigé, ainsi que de bonnes compétences d'utilisation dans le domaine des TIC.

Compétences

- Sélectionner les médias numériques adéquats en fonction des besoins de formation et préparer ceux-ci pour les processus d'apprentissage planifiés.
- Distinguer les différentes formes d'apprentissage mixtes (Blended Learning) et les mettre en œuvre dans ses propres activités de formation.
- Enrichir ses interventions par l'intégration d'outils digitaux dans les processus d'apprentissage.
- Soutenir les participants dans l'utilisation des médias numériques et créer des environnements d'apprentissage motivants.
- Communiquer, de manière à promouvoir l'apprentissage, dans un environnement d'apprentissage numérique.
- Favoriser les échanges en réseaux et la collaboration dans le cadre d'un apprentissage soutenu avec les médias numériques
- Mener une réflexion personnelle sur l'utilisation des médias numériques dans sa fonction de formateur.
- Examiner de manière critique et améliorer sa technique de travail et de planification à l'aide d'outils digitaux.

Contenus

Les contenus mentionnés ci-après doivent être considérés comme ligne directrice par les institutions de formation délivrant le module. Les institutions peuvent mettre un accent particulier sur certains contenus ou les compléter ponctuellement. Les quatre domaines doivent être couverts.

Démarche didactique soutenue par les médias numériques

- Approches et scénarios d'apprentissage (par ex. Blended Learning, MOOCs, « Serious games », méthodes ludo-éducatives (« Edutainment »), simulations, réalité virtuelle/augmentée, synchrone/asynchrone, etc.)
- Bases et concepts didactique des médias numériques (par ex. modèle SAMR¹, modèle 3-2-1, etc.)
- Etude préparatoire et planification des sessions de formation avec des médias numériques adaptés aux besoins du groupe cible
- Transfert de connaissances lors de l'utilisation des médias numériques

¹ Le modèle **SAMR** (Substitution, Augmentation, Modification, Redéfinition) est un modèle théorique qui décrit les différents paliers d'intégration des technologies dans une séance de classe selon plusieurs niveaux d'efficacité pédagogique. Définition de Wikipédia, consulté le 13 juin 2019.

Méthodes et utilisation des médias numériques

- Aperçu des applications et des tendances, de la socialisation en ligne et du comportement des usagers
- Chances et risques de l'utilisation des médias numériques
- Sélection et/ou élaboration de matériel pédagogique numérique (par ex. eBook, animation, Podcast, kit de formation, vidéo, etc.)
- Recherche, annotations et stockage des informations
- Communication et collaboration au sein et en dehors des sessions de formation en présentiel au moyen d'outils appropriés (par ex. Médias sociaux, plateformes d'apprentissage, blogs, wikis, glossaires, plateformes d'experts, mindmaps numériques, fichiers d'apprentissage, tableaux blancs interactifs, stockage dans le Cloud, etc.)
- Animation, par exemple, de forums, de chats et d'autres formes de communication en ligne dans des groupes d'apprentissage et de projet
- Feed-back, bilan, évaluation et contrôle des connaissances avec soutien numérique

Rôles en tant que formateur/formatrice ou formateur/formatrice de pratique dans les processus d'apprentissage soutenus numériquement

- Différents rôles (formation, animation, tutorat, accompagnement, coordination, évaluation, etc.)
- Changement des rôles, transparence des rôles

Conditions cadre juridiques

- Droits d'auteur, droits d'utilisation et d'exploitation de contenus propres et de contenus de tiers (par exemple, licences Creative Commons, droits de la personnalité)
- Protection des données

Durée du module

Durée minimum :

- 39 h (6 jours) de temps de présence net réparti sur au minimum 2 mois, dont au moins 4 jours en présentiel
- 90 h de travail autonome, dont au moins la moitié du temps d'apprentissage est organisée par les chargés de cours/formateurs/formatrices du module.

Le module correspond à 4,5 crédits ECTS.

Directives pour l'évaluation des compétences

L'évaluation des compétences pour ce module de formation continue consiste en la planification, la justification didactique, la mise en œuvre partielle et la réflexion d'un processus d'apprentissage soutenu numériquement.

1. La planification, la justification didactique ainsi qu'un modèle de support d'apprentissage développé par le participant sont mis à disposition sous forme numérique.
2. Les participants se donnent mutuellement un feedback.
3. La planification et le support numérique utilisé dans le cadre de l'apprentissage sont didactiquement analysés et repensés sur la base de ces feedbacks.
4. La planification et la réflexion sont évaluées par le chargé de cours/formateur/formatrice du module.

Critères d'évaluation

L'évaluation des compétences est évaluée selon les critères suivants :

Planification, y compris exposé des motifs

- La description du cadre d'apprentissage dans le contexte institutionnel est compréhensible.
- Le choix du support numérique, son utilisation et sa préparation sont adaptés au contexte d'apprentissage et au contexte institutionnel, et sont justifiés sur le plan didactique.
- Une référence aux différents modèles d'apprentissage mixte est établie.

Réflexion

- La réflexion montre que le formateur/la formatrice est conscient/e des exigences au niveau de la communication dans des environnements mixtes.
- La réflexion montre que le formateur/la formatrice est conscient/e de son propre rôle en fonction du contexte.
- La réflexion se réfère explicitement aux réactions des autres participants.

Voie de recours et nouvelle évaluation

En cas d'évaluation « non acquis », il est possible de présenter un recours écrit et motivé auprès de l'institution de formation dans un délai de 30 jours.

L'institution de formation du module décide des points suivants :

- a) Approbation du bien-fondé du recours (évaluation des compétences considérée finalement comme « acquise »)
- b) Nouvelle évaluation
- c) Rejet du recours

Il est possible de présenter, contre la décision de l'institution de formation, un recours écrit et motivé auprès de la CAQ dans les 30 jours. La CAQ vérifie que la procédure s'est déroulée correctement d'un point de vue formel. Le recours est gratuit.

Certificat FSEA de formation continue

Pour l'obtention du certificat modulaire, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Participation active aux cours en présentiel (min 80 %).
2. Exécution des tâches à effectuer dans des contextes numériques (80 %).
3. Appréciation « acquis » obtenue pour l'évaluation des compétences par le formateur/la formatrice du module.

Ce certificat FSEA de formation continue est valable indéfiniment.